



La Lettre de Val-de-Bonnieuire

05 - Septembre 2026



Le mot de Madame le maire

Chers habitantes et habitants,
Après un été particulièrement chaud, nous voici en septembre, mois de rentrée et de reprise progressive de nos activités. Je remercie toutes celles et ceux qui, durant ces épisodes de canicules estivales, ont été attentifs aux personnes les plus vulnérables de leur entourage. La solidarité et la vigilance sont essentielles.

Cette rentrée est aussi l'occasion d'envisager avec confiance les mois à venir. Notre commune continue de se développer et de faire avancer ses projets grâce à l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations, des commerçants, des artisans et de l'ensemble des habitants.

Je veux également partager avec vous une belle et rare occasion de nous réjouir : Val-de-Bonnieuire compte désormais deux femmes centenaires parmi ses habitantes ! Cent années de vie, de souvenirs, de rencontre et d'histoire représentent une richesse exceptionnelle pour notre commune. Je leur adresse, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, mes plus chaleureuses félicitations.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée, riche en rencontres, en partages et en moments de convivialité.

Bien chaleureusement,

Aurélie LACROIX, maire de Val-de-Bonnieuire
Vice-présidente de la Communauté de communes Cœur de Charente

Une stagiaire au secrétariat

Véronique Brault, stagiaire de Formation Adaptation Réinsertion Emploi (FARE 16), est venue renforcer l'équipe administrative le temps de deux stages (2 semaines en juin, 3 en septembre). Elle a pu observer et rapidement pratiquer dans le domaine de la comptabilité, de l'urbanisme, de l'état civil, des ressources humaines. Pour son projet obligatoire, dans le cadre de sa formation, elle a choisi de travailler sur l'organisation du repas des aînés.

Retour sur les élections sénatoriales du 27/09/2026

Les sénateurs, élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel indirect, sont renouvelés par moitié tous les 3 ans. Le collège de grands électeurs qui les désigne se compose de sénateurs et de députés élus dans le département, de conseillers régionaux, de conseillers départementaux, ainsi que de délégués des conseils municipaux, qui représentent 95 % des électeurs, ou de leurs suppléants. Le conseil municipal de Val-de-Bonnieuire a élu ses grands électeurs le 5 juin 2026 : A. Lacroix, M-L. Jaubert, M. Etienne, A. Juin et N. Letellier, ainsi que 3 suppléants : N. Guillaumin-Pradignac, F. Pierre et A. Brie.

• Inscription sur les listes électorales

Les 2 tours de l'élection présidentielle sont fixés aux 18 avril et 2 mai 2027. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est déjà fait : c'est simple via www.service-public.gouv.fr.

• Calitom : distribution des sacs transparents

La distribution des sacs transparents au porte à porte aura lieu la 2^e quinzaine d'octobre.

• Campagne de stérilisation de chats

La campagne aura lieu les deux premières semaines de novembre. Pendant cette période, les propriétaires de chats devront maintenir au maximum leurs animaux chez eux. + d'infos sur PanneauPocket.

• Pas de broyage de végétaux cet automne

Au vu des problèmes récurrents du broyeur de végétaux prêté par la Communauté de communes, la campagne de broyage n'aura pas lieu cet automne.

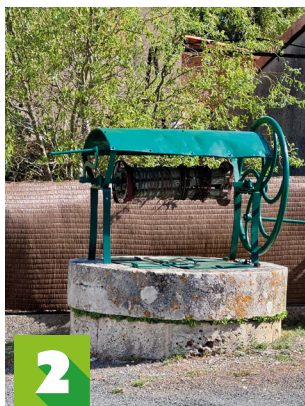
POINT TRAVAUX

> Travaux réalisés par les agents communaux

Outre les travaux récurrents d'entretien des espaces verts, des cimetières, des bâtiments, des espaces publics et équipements communaux, les agents ont assuré ces différents travaux :

- Création et installation d'étagères pour les écoles, peinture des murs de la salle de motricité (école de St-Amant) et entretien général des écoles avant la rentrée
- Rénovation des panneaux de randonnée (photo 1) et des 13 puits de la commune (photo 2)
- Installation de tables de pique-nique sur la place de Terrebourg et du square Edmond Téaud (photo 3)
- Reprise des peintures et du marquage au sol au carrefour de St-Amant.

Merci pour leur travail dans des conditions climatiques compliquées.



Travaux à venir

• Taille de la haie du cimetière de St-Angeau

La commune possède la parcelle dans la continuité du cimetière de St-Angeau, bordée d'une haie de tuyas. En prévision d'une prochaine extension du cimetière, l'entreprise Rivolet est chargée de la tailler.

• Renforcement du talus, rue du Château à Ste-Colombe

En septembre, les services du Département renforceront ce talus par des enrochements, afin de stopper les écoulements de terre dans le bourg de Ste-Colombe.

En parallèle de ces travaux, un levé topographique a été réalisé fin juillet afin de réduire le problème d'écoulement des eaux pluviales dans le bourg.

> Travaux réalisés par des entreprises

- Réalisation de **bancs pour les écoles** par l'Atelier Athanas (photo 4) - coût des travaux = 1680 €
- **Travaux d'électricité** dans les bâtiments communaux par l'entreprise Pelon - coût des travaux = 1968 €
- **Réfection d'une classe et de la bibliothèque** - école de St-Angeau (photo 5) par l'entreprise NCF - coût des travaux = 16 054 €
- **Réfection du sol de la salle de motricité** - école de St-Amant par l'entreprise NCF - suite aux inondations - coût des travaux = 12 887€ (dont 8411 € pris en charge par l'assurance).

> Actuellement à l'essai

Installation d'un robot de tonte sur le stade de foot, en location auprès de l'entreprise Chevalerias qui nous a aimablement dépanné en matériel de tonte cet été. Objectifs : réduire les tâches répétitives pour les agents, gagner en autonomie et dégager du temps pour d'autres travaux communaux.



Transformation d'un local communal

Le local du 21 rue de La Rochefoucauld (photo 6), idéalement situé à proximité de la Maison de Santé, sera réaménagé cet automne en 2 cabinets de professionnels paramédicaux : Elise Chevalier-Bonté psychologue (qui exerce actuellement dans la Maison de Santé) et Arnaud Bonté, ostéothérapeute.

LA BONNIEURE & SES ABORDS

TRAVAUX

Un an après les travaux d'aménagement de berges réalisés, par le SyBTB (Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire, de la Bonnieure) au pied du lotissement Le Léon, la Bonnieure s'écoule maintenant de façon dynamique. La végétation s'étend et le peuplement piscicole augmente, malgré les conséquences de la sécheresse estivale. Une partie de la Bonnieure a été aménagée de la même façon cet été, à proximité du Moulin Neuf à Ste-Colombe.

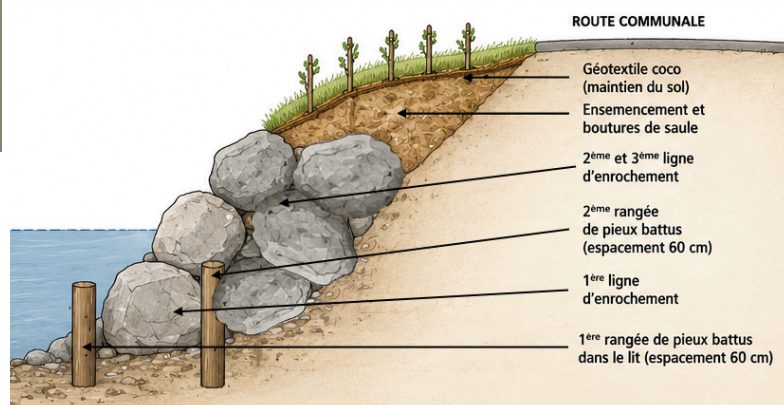
Voir la vidéo du SyBTB via le QR code ci-dessous.



Les berges, rue du Moulin du Pont

Afin de stabiliser durablement la berge et de sécuriser la route communale, la commune a déposé une demande d'autorisation de travaux auprès de la Préfecture.

Ces travaux seront réalisés à l'automne par l'entreprise Rivolet, sur une longueur de 15 m selon le schéma ci-dessous.



Une nouvelle rentrée pour nos écoliers

Le mois de septembre marque le retour sur les bancs de l'école pour nos jeunes écoliers de Val-de-Bonnieure. Cette année encore, 115 enfants ont repris le chemin de l'école, répartis entre nos deux établissements scolaires, l'école maternelle à St-Amant-de-Bonnieure et l'école primaire à St-Angeau.

Bienvenue à Mme Pichon, qui rejoint l'équipe enseignante et prend en charge la classe de CM2, et à Jessica qui accompagnera Yvonne en cuisine et sera présente sur le temps péri-scolaire lors de la pause méridienne.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à l'ensemble des enseignants, des agents communaux, des personnels intervenant auprès des enfants et, bien sûr, à tous nos élèves.



Deux programmes pour adapter les bâtiments au changement climatique : la commune se positionne.

- **Le premier, porté par EDF**, attribue une prime forfaitaire de 400 € par équipement pour l'installation de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles ou climatiseurs fixes dans les bâtiments, dans la limite de 10 équipements par établissement. Nous nous sommes positionnés pour l'installation de ventilateurs de plafond, dans les salles de classe.

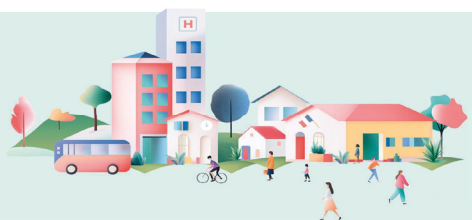
- **Le second, EdurénoV**, propose un combo associant un audit énergétique d'un établissement scolaire et une étude de faisabilité pour la végétalisation des cours d'écoles.

Nous sommes très attentifs au bien-être des enfants, du personnel et des enseignants dans nos écoles, et suivrons avec attention toutes les propositions qui pourront nous aider à mieux gérer les aléas climatiques dans ces lieux.



2 centenaires à Val-de-Bonnieure !

C'est avec beaucoup de joie et de fierté que nous souhaitons mettre à l'honneur Emilienne Gauthier (photo de gauche) et Paulette Lombard (photo de droite), deux habitantes de notre commune qui ont franchi le magnifique cap des 100 ans. Témoins précieux d'une époque, elles portent en elles une mémoire qui mérite toute notre attention et notre respect. Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations et leur souhaitons encore de beaux moments entourés de leurs proches.



Recensement
de la population 2027

15/01 > 14/02/2027

Campagne de recensement 2027

Au dernier recensement, la population de Val-de-Bonnieure comptait 1332 habitants. Notre commune est concernée par le recensement de 2027 qui aura lieu du 15 janvier au 14 février. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes. Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain. Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 21 janvier 2027. Trois agents recenseurs seront recrutés par la commune pour cette campagne. Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Le repas des aînés : 15 novembre

Comme chaque année, la commune organise un repas pour les personnes de 69 ans et plus.

Les invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres des personnes concernées. Si vous avez connaissance de personnes de 69 ans ou plus et n'ayant pas reçu leur invitation, prévenez le secrétariat de mairie.

AGENDA

Dimanche 4 octobre

Randonnée équestre

> Terrain des Ramiers - Ste-Colombe

Samedi 10 octobre

AG et repas du Club du Logis

> Logis de St-Amant

Samedi 17 octobre

Repas choucroute - Comité des fêtes de St-Angeau

> Salle socioculturelle

Dimanche 1^{er} novembre

Cyclocross - Comité des fêtes de St-Angeau

> Terrain de La Barraude

Dimanche 9 novembre

Vide-chambre - APE (Association des Parents d'Élèves)

> Salle socioculturelle

Samedi 14 novembre

Repas rougail-saucisses - CSSA

> Salle des fêtes de Ste-Colombe

Dimanche 15 novembre

Repas des aînés de la commune

> Salle socioculturelle

Samedi 28 novembre

Marché de Noël - APE

> Salle des fêtes de Ste-Colombe

Samedi 12 décembre

Repas de fin d'année - Club du Logis

> Logis de St-Amant

Toutes les infos et actus
sur Panneau Pocket
www.valdebonnieure.fr

Télécharger
PanneauPocket



**Panneau
Pocket**



**Panneau
Pocket**

- Responsable de publication : Aurélie Lacroix, maire
- Textes & photos : A. Brie, M. Etienne, A. Lacroix, N. Guillaumin-Pradignac
- Charte graphique & mise en page : N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 720 ex. par Médiaprint (Chasseneuil / Bonnieure) sur papier recyclé